

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 juin 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014.

2014 R. 76 G - Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Jury appelé à procéder à la sélection du maître d'œuvre qui sera chargé de l'extension et de la restructuration partielle du collège Claude Chappe et de la reconstruction partielle de l'école maternelle 9, rue des Alouettes et 36, rue Fessart (19^e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 3 juin 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Jury appelé à procéder à la sélection du maître d'œuvre qui sera chargé de l'extension et de la restructuration partielle du collège Claude Chappe et de la reconstruction partielle de l'école maternelle 9, rue des Alouettes et 36, rue Fessart (19^e) :

Titulaires :

M. François DAGNAUD,
M. Nicolas NORDMAN,
Mme Aurélie SOLANS,
Mme Anne-Constance ONGHENA,
M. Jean-Jacques GIANNESINI.

Suppléants :

Mme Colombe BROSSEL,
Mme Halima JEMNI,
Mme Fatoumata KONE,
Mme Nathalie FANFANT,
M. Atanase PERIFAN.